



Rapport de la 4^{ème} Session du Groupe de Travail sur la Mise en Oeuvre des Mesures de Conservation et de Gestion de la CTOI

Tenue par vidéoconférence, 15-17 février 2021

DISTRIBUTION :

Participants à la Session
Membres de la Commission
Autres États et organisations internationales intéressés
Département des pêches de la FAO
Fonctionnaires régionaux des pêches de la FAO

RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE

IOTC-WPICMM04 2021 Rapport de la 4^{ème} Session du
Groupe de Travail sur la Mise en Oeuvre des Mesures de
Conservation et de Gestion de la CTOI. Tenue par
vidéoconférence, 2021
IOTC-2021-WPICMM04-R[F] : 19 pp.



Les appellations employées dans cette publication (et ses listes) et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la Commission des Thons de l'Océan Indien (CTOI) ou de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou de développement des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Ce document est couvert par le droit d'auteur. Le droit de citation est accordé dans un contexte d'études, de recherche, d'informations par la presse, de critique ou de revue. Des passages, tableaux ou diagrammes peuvent être utilisés dans ce contexte tant que la source est citée. De larges extraits de ce document ne peuvent être reproduits sans l'accord écrit préalable du Secrétaire exécutif de la CTOI.

La Commission des Thons de l'Océan Indien a préparé et compilé avec soin les informations et données présentées dans ce document. Néanmoins, la Commission des Thons de l'Océan Indien, ses employés et ses conseillers ne peuvent être tenus responsables de toute perte, dommage, blessure, dépense causés à une personne en conséquence de la consultation ou de l'utilisation des informations et données présentées dans cette publication, dans les limites de la loi.

Contact :

Indian Ocean Tuna Commission
Le Chantier Mall
PO Box 1011
Victoria, Mahé, Seychelles
Tél : +248 422 5494
Email: IOTC-secretariat@fao.org
Site web : <http://www.iotc.org>

Acronymes

CdA	Comité d'Application
CDS	Programme de Documentation des Captures
CPC	Parties contractantes et Parties coopérantes non-contractantes
CTOI	Commission des Thons de l'Océan Indien
DCP	Dispositif de Concentration des Poissons
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
GTMOMCG	Groupe de travail sur la mise en œuvre des mesures de conservation et de gestion
LSTLV	Grand palangrier thonier
MCG	Mesure de Conservation et de Gestion (de la CTOI ; Résolutions et Recommandations)
PT	Programme de travail
SCS	Suivi, Contrôle et Surveillance
SSN	Système de Surveillance des Navires
TBD	À définir
UE	Union Européenne
ZEE	Zone Économique Exclusive

COMMENT INTERPRÉTER LA TERMINOLOGIE UTILISÉE DANS CE RAPPORT

Le Rapport du GTMOMCG a été rédigé en utilisant les termes suivants et les définitions associées en vue d'éviter toute ambiguïté liée à l'interprétation de certains paragraphes.

Niveau 1 : D'un organe subsidiaire de la Commission au niveau supérieur dans la structure de la Commission :

RECOMMANDE, RECOMMANDATION : toute conclusion ou demande d'action émanant d'un organe subsidiaire de la Commission (comité ou groupe de travail) qui doit être présentée formellement au niveau suivant de la structure de la Commission, pour examen/adoption (par exemple d'un Groupe de travail au Comité scientifique, du Comité à la Commission). L'intention est que la structure supérieure examine l'action recommandée et la mette en œuvre dans le cadre de son mandat, si l'organe subsidiaire émetteur n'a pas lui-même le mandat adéquat. Idéalement, cela devrait être une tâche spécifique et s'accompagner d'une échéance de réalisation.

Niveau 2 : D'un organe subsidiaire de la Commission à une Partie contractante ou Partie coopérante non-contractante (CPC), au Secrétariat de la CTOI ou à un autre organe (mais pas la Commission) qui devra accomplir une tâche spécifique :

A DEMANDÉ : Ce terme ne devrait être utilisé par un organe subsidiaire de la Commission que s'il ne souhaite pas que cette demande soit formellement adoptée/approuvée par le niveau supérieur de la structure de la Commission. Par exemple, si un comité désire des informations complémentaires d'une CPC sur une question donnée, mais ne souhaite pas formaliser cette demande au-delà du mandat dudit comité, il peut demander qu'une action particulière soit réalisée. Idéalement, cela devrait être une tâche spécifique et s'accompagner d'une échéance de réalisation.

Niveau 3 : Termes généraux à utiliser pour des questions de cohérence :

A DÉCIDÉ/S'EST ACCORDÉ/A INDIQUÉ/A CONVENU : tout point de discussion au cours d'une réunion que l'organe de la CTOI considère comme une décision sur des mesures à prendre dans le cadre de son mandat et qui n'a pas déjà été abordé aux niveaux 1 et 2 ; tout point de discussion ayant recueilli l'agrément général des délégations/participants durant une réunion et qui n'a pas besoin d'être examiné/adopté par le niveau supérieur dans la structure de la Commission.

A NOTÉ/A PRIS NOTE/NOTANT : tout point de discussion au cours d'une réunion que l'organe de la CTOI considère comme d'une importance justifiant de l'inclure dans le rapport de réunion, pour référence.

Tout autre terme : tout autre terme peut être utilisé, en plus des termes du niveau 3, pour mettre en évidence dans le rapport l'importance du paragraphe concerné. Cependant, les paragraphes identifiés par ces termes sont considérés comme ayant une portée d'explication/information et n'entrent pas dans la hiérarchie terminologique décrite ci-dessus (par exemple : **A EXAMINÉ, PRESSE, RECONNAÎT...**).

TABLE DES MATIERES

1. OUVERTURE DE LA SESSION	6
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DISPOSITIONS POUR LA SESSION	6
3. MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU GTMOMCG	6
4. EXAMEN DES CRITERES D'EVALUATION POUR LES RAPPORTS D'APPLICATION DES CPC DE 2021.....	8
5. PROPOSITION VISANT A AMENDER L'APPENDICE V DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA CTOI	8
6. AVANCEES DES TRAVAUX ET PROGRAMME 2021 POUR LE GROUPE DE TRAVAIL SUR LE SYSTEME DE SURVEILLANCE DES NAVIRES (SSN)	9
7. AVANCEES DES TRAVAUX ET PROGRAMME 2021 POUR LE GROUPE DE TRAVAIL SUR LE PROGRAMME DE DOCUMENTATION DES CAPTURES (CDS).....	9
8. E-MARIS – AVANCEES DES TRAVAUX ET PRESENTATION DE L'APPLICATION (DEMONSTRATION)	9
9. AUTRES QUESTIONS.....	10
APPENDICE 1 LISTE DES PARTICIPANTS.....	11
APPENDICE2 ORDRE DU JOUR ADOPTE	15
APPENDICE 3 DECLARATION DE L'INDE.....	16
APPENDICE 4 PROGRAMME DE TRAVAIL REVISE DU GTMOMCG.....	17
APPENDICE 5 CRITERES D'EVALUATION	18
APPENDICE 6 ENSEMBLE CONSOLIDE DES RECOMMANDATIONS ISSUES DU GTMOMCG04	19

RESUME EXECUTIF

La 4^{ème} Session du Groupe de Travail sur la Mise en Œuvre des Mesures de Conservation et de Gestion (GTMOMCG) de la Commission des Thons de l’Océan Indien (CTOI) s’est tenue par vidéo-conférence du 15 au 17 février 2021. Un total de 69 participants a participé à la Session. La réunion a été ouverte par le Président, M. Roy Clarisse (Seychelles), qui a souhaité la bienvenue aux participants à la Session.

Ce qui suit est un sous-ensemble de recommandations issues du GTMOMCG04, qui sont incluses en intégralité à l’[Appendice 6](#) :

WPICMM04.01 ([Para. 17](#)) Le GTMOMCG04 **A RECOMMANDÉ** que la flottille d’Oman soumette au Secrétariat de la CTOI le résultat de son enquête et sa réponse à l’infraction potentielle avant le 15 mars 2021.

WPICMM04.02 ([Para. 18](#)). Le GTMOMCG04 **A également RECOMMANDÉ** que le Secrétariat de la CTOI prépare un document sur les résultats des enquêtes qui n’ont pas été fournis (Oman) pour le GTMOMCG04 en vue du prochain Comité d’Application (CdA18).

WPICMM04.03 ([Para.19](#)) Le GTMOMCG04 **A RECOMMANDÉ** que le Secrétariat de la CTOI prépare un document sur les conclusions des évaluations des infractions potentielles présentées au GTMOMCG04 en vue du prochain Comité d’Application (CdA18).

WPICMM04.04 ([Para. 20](#)) Le GTMOMCG04 **A RECOMMANDÉ** que le CdA18 discute du traitement des preuves photographiques lors de la réponse aux infractions potentielles.

WPICMM04.05 ([Para. 21](#)) Le GTMOMCG04 **A RECOMMANDÉ** que le Secrétariat de la CTOI prépare un document sur des infractions potentielles répétées pour le prochain GTMOMCG.

WPICMM04.06 ([Para. 28](#)) Faisant suite à l’évaluation, le GTMOMCG04 **A RECOMMANDÉ** :

- La poursuite des missions de soutien à l’application et des missions de soutien à l’application pour les données de la CTOI ;
- Des rappels adressés un mois à l’avance, au moins, par le Secrétariat de la CTOI aux CPC concernant les échéances imminentes des exigences en matière de déclaration.

WPICMM04.07 ([Para. 31](#)) Le GTMOMCG04 **A RECOMMANDÉ** que le point 9 du Programme de travail soit supprimé étant donné que le moment de la mise à disposition de la Proposition de liste INN empêche le GTMOMCG de s’acquitter de cette tâche à temps pour le CdA. Sous réserve de l’approbation du CdA18, le GTMOMCG04 **A également RECOMMANDÉ** d’ajouter deux nouveaux points au Programme de travail ([Appendice 4](#)) :

- Examen de la mise en œuvre des limites de capture d’albacore (Rés 19/01) ; et
- Examen de la mise en œuvre du Mécanisme Régional d’Observateurs (Rés 11/04).

WPICMM04.09 ([Para. 37](#)) Le GTMOMCG04 **A RECOMMANDÉ** que le Secrétariat de la CTOI compile les Rapports d’application pour le CdA18 en utilisant les critères d’évaluation amendés et approuvés par le GTMOMCG04, qui peuvent être consultés à travers le lien de l’[Appendice 5](#).

WPICMM04.10 ([Para. 40](#)) Le GTMOMCG04 **A RECOMMANDÉ** que les CPC soumettent à l’Union Européenne et au Secrétariat de la CTOI des commentaires tenant compte des discussions du GTMOMCG04 concernant la proposition d’amendement de l’Appendice V du Règlement intérieur de la CTOI avant le 15 mars 2021.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

1. La 4^{ème} Session du Groupe de Travail sur la Mise en œuvre des Mesures de Conservation et de Gestion (GTMOMCG) de la Commission des Thons de l'Océan Indien (CTOI) s'est tenue par vidéo-conférence du 15 au 17 février 2021. Un total de 69 participants a participé à la Session. La liste des participants est fournie en [Appendice 1](#). La réunion a été ouverte par le Président du GTMOMCG, M. Roy Clarisse (Seychelles), qui a souhaité la bienvenue aux participants à la vidéoconférence, et les a remerciés de leur présence à la quatrième session du GTMOMCG.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DISPOSITIONS POUR LA SESSION

2. Le GTMOMCG04 **A ADOPTÉ** l'ordre du jour, qui est inclus à l'[Appendice 2](#).

3. MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU GTMOMCG

3.1 *Rapport sur les avancées dans la mise en œuvre du programme de travail du GTMOMCG et des recommandations du GTMOMCG03*

3. Le GTMOMCG04 **A PRIS CONNAISSANCE** du document [IOTC-2021-WPICMM04-03](#) qui décrit les avancées dans la mise en œuvre du programme de travail du GTMOMCG et des recommandations du GTMOMCG03.
4. Le GTMOMCG04 **A PRIS CONNAISSANCE** de la présentation effectuée par le Secrétariat de la CTOI en ce qui concerne les avancées réalisées dans la mise en œuvre du programme de travail du GTMOMCG :
 - 28 actions sont en instance de mise en œuvre ;
 - 24 actions sont en cours ; et,
 - 32 actions ont été pleinement mises en œuvre.
5. En outre, le GTMOMCG04 **A PRIS NOTE** de la mise en œuvre des recommandations du GTMOMCG03 au CdA17 :
 - 4 Recommandations sont en cours en termes de mise en œuvre ; et
 - 7 Recommandations ont été pleinement mises en œuvre.

3.2 *Examen de la liste des Grands palangriers thoniers (LSTLV)/navires transporteurs présumés avoir commis des infractions aux MCG de la CTOI dans le cadre du programme de transbordements en mer et actions recommandées (composante 10, sous-composante 17.2 du PT)*

6. Le GTMOMCG04 **A PRIS CONNAISSANCE** du document [IOTC-2021-WPICMM04-04a](#) qui donne un aperçu des infractions potentielles détectées dans le cadre du Programme Régional d'Observateurs en 2020.
7. Le GTMOMCG04 **A NOTÉ** qu'au total 110 déploiements avaient été approuvés en 2020, dont 22 ont été observés et 88 non-observés.
8. Le GTMOMCG04 **A NOTÉ** que pour 2020, un total de 59 infractions potentielles a été signalé dans le cadre du Programme. Le GTMOMCG04 **A également NOTÉ** que les déploiements d'observateurs avaient été interrompus fin mars 2020, en raison des restrictions de voyages imposées par la pandémie de COVID-19. Cela a donc donné lieu à une réduction du nombre d'inspections des grands palangriers thoniers et d'observations des transbordements en mer.
9. Le GTMOMCG04 **A NOTÉ** qu'une CPC, Oman, n'a pas soumis les résultats de ses enquêtes pour 2020, et **A RAPPELÉ** qu'Oman n'avait déjà pas apporté de réponse pour le GTMOMCG aux infractions potentielles détectées dans le cadre du Programme régional d'observateurs en 2019.
10. Le GTMOMCG04 **A NOTÉ** que cinq flottilles, Chine, Japon, Corée, Seychelles et Taiwan, Province de Chine, ont soumis leurs réponses avant la date limite du 15 janvier 2021.
11. Le GTMOMCG04 **A PRIS CONNAISSANCE** du document [IOTC-2021-WPICMM04-04b](#) qui fournit des informations sur les résultats des enquêtes soumises par les flottilles en ce qui concerne les infractions potentielles détectées dans le cadre du Programme régional d'observateurs en 2020.
12. Le GTMOMCG03 **A NOTÉ** que 41 réponses avaient été évaluées comme « mesure appropriée prise par la flottille ». Deux réponses ont été évaluées comme « N'est pas considéré comme une infraction potentielle ».

13. Le GTMOMCG04 **A NOTÉ** que le Secrétariat de la CTOI n'avait pas évalué les infractions potentielles de quatre LSTLV japonais et de 11 LSTLV de Taiwan, Province of Chine.
14. Le GTMOMCG04 **A ÉVALUÉ** que les réponses étaient considérées appropriées étant donné que les photos ne sont pas obligatoires lors de la soumission du résultat d'une enquête en lien avec une infraction potentielle.
15. Le GTMOMCG04 **A CONVENU** que si les mêmes infractions potentielles sont observées sur le même navire plusieurs fois au cours du même déploiement, elles devraient être comptabilisées comme une seule infraction potentielle si les observations ont été traitées et communiquées de la façon pertinente.
16. Le GTMOMCG04 **A FAIT PART** de ses préoccupations face à l'absence continue aux réunions du GTMOMCG de certaines flottilles participantes et **A ENCOURAGÉ** la participation de toutes les flottilles concernées au GTMOMCG.
17. Le GTMOMCG04 **A RECOMMANDÉ** que la flottille d'Oman soumette au Secrétariat de la CTOI le résultat de son enquête et sa réponse à l'infraction potentielle avant le 15 mars 2021.
18. Le GTMOMCG04 **A ÉGALEMENT RECOMMANDÉ** que le Secrétariat de la CTOI prépare un document sur les résultats des enquêtes qui n'ont pas été fournis (Oman) pour le GTMOMCG04 en vue du prochain Comité d'Application (CdA18).
19. Le GTMOMCG04 **A RECOMMANDÉ** que le Secrétariat de la CTOI prépare un document sur les conclusions des évaluations des infractions potentielles présentées au GTMOMCG04 en vue du prochain Comité d'Application (CdA18).
20. Le GTMOMCG04 **A RECOMMANDÉ** que le CdA18 discute du traitement des preuves photographiques lors de la réponse aux infractions potentielles
21. Le GTMOMCG04 **A RECOMMANDÉ** que le Secrétariat de la CTOI prépare un document sur des infractions potentielles répétées pour le prochain GTMOMCG.
22. Le GTMOMCG04 **A PRIS NOTE** de la déclaration de l'Inde en ce qui concerne les navires qu'elle suspecte de se livrer à la pêche INN dans la zone de compétence de la CTOI. La déclaration de l'Inde est incluse à [l'Appendice 3](#).

3.3 Évaluation des CPC en ce qui concerne la performance et mise en œuvre des MCG [composante 14, sous-composante 14.1 du PT]

23. Le GTMOMCG04 **A PRIS CONNAISSANCE** du document [IOTC-2021-WPICM04-05](#) qui met à la disposition des participants du GTMOMCG04 des rapports présentant les évaluations de la performance des CPC ainsi que des recommandations relatives aux activités de renforcement des capacités.
24. Le GTMOMCG04 **A PRIS CONNAISSANCE** du rapport [IOTC-2020-CoC17-03 Rev3 Synthèse sur le niveau d'application](#) ainsi que du rapport [IOTC-2020-CoC17-10 Rev1 Synthèse sur les activités de soutien à l'application](#).
25. Le GTMOMCG04 **A PRIS NOTE** des bénéfices des efforts de renforcement des capacités déployés par le Secrétariat de la CTOI, tant pour l'application que pour la déclaration des données.
26. Le GTMOMCG04 **A NOTÉ** que tous les éléments d'application sont pondérés de façon identique alors qu'en réalité certains pourraient être plus importants que d'autres.
27. Le GTMOMCG04 **A PRIS NOTE** de la possibilité d'élargir la participation des CPC au projet pilote en cours visant à promouvoir la mise en œuvre du Mécanisme régional d'observateurs de la CTOI.
28. Faisant suite à l'évaluation, le GTMOMCG04 **A RECOMMANDÉ** :
 - La poursuite des missions de soutien à l'application et des missions de soutien à l'application pour les données de la CTOI ;
 - Des rappels adressés un mois à l'avance, au moins, par le Secrétariat de la CTOI aux CPC concernant les échéances imminentes des exigences en matière de déclaration.

3.4 Examen et mise à jour du programme de travail du GTMOMCG

29. Le GTMOMCG04 **A PRIS CONNAISSANCE** du document [IOTC-2021-WPICMM04-06](#) qui fournit des informations actualisées sur la situation du Programme de travail en date du mois de janvier 2021.
30. Le GTMOMCG04 **A CONSIDÉRÉ** qu'il était nécessaire de rajouter d'autres éléments importants au Programme de travail et **A NOTÉ** les limites en termes de temps et de ressources que rencontrent les CPC pour résoudre un trop grand nombre de questions à travers le GTMOMCG.
31. Le GTMOMCG04 **A RECOMMANDÉ** que le point 9 du Programme de travail soit supprimé étant donné que le moment de la mise à disposition de la Proposition de liste INN empêche le GTMOMCG de s'acquitter de cette tâche à temps pour le CdA. Sous réserve de l'approbation du CdA18, le GTMOMCG04 **A également RECOMMANDÉ** d'ajouter deux nouveaux points au Programme de travail ([Appendice 4](#)) :
 - Examen de la mise en œuvre des limites de capture d'albacore (Rés 19/01) ; et
 - Examen de la mise en œuvre du Mécanisme Régional d'Observateurs (Rés 11/04).
32. Le GTMOMCG04 **A RECOMMANDÉ** que le GTMOMCG discute de la possibilité d'examiner d'autres Mesures de Conservation et de Gestion (MCG) lors des futures réunions du GTMOMCG.

4. EXAMEN DES CRITERES D'ÉVALUATION POUR LES RAPPORTS D'APPLICATION DES CPC DE 2021

33. Le GTMOMCG04 **A PRIS CONNAISSANCE** du document [IOTC-2021-WPICMM04-07](#) qui présente les nouvelles exigences en matière de déclaration à inclure dans le Rapport d'application pour le prochain Comité d'Application.
34. Le GTMOMCG04 **A PRIS CONNAISSANCE** du document [IOTC-2021-WPICMM04-07 Add1](#) qui détaille les critères d'évaluation, dont les nouvelles exigences en matière de déclaration ainsi que du document [IOTC-2021-WPICMM04-07 Add2](#) qui fournit un modèle pour compiler Rapport d'application pour le prochain Comité d'Application.
35. Le GTMOMCG04 **A DISCUTÉ** des critères à appliquer pour l'évaluation de l'application en ce qui concerne les paragraphes 4 et 24 de la Résolution 19/02.
36. Le GTMOMCG04 **A DEMANDÉ** au Secrétariat de la CTOI d'appliquer les critères d'évaluation suivants en ce qui concerne les paragraphes 4 et 24 de la Résolution 19/02.

C: Conforme

A toujours respecté la limite de 300 DCP actifs par navire au cours de l'année de déclaration.

A toujours soumis des informations quotidiennes sur le nombre de DCP actifs.

P/C: Partiellement conforme

A généralement respecté la limite de 300 DCP actifs par navire mais ne l'a pas respecté dans un cas, à condition qu'une justification soit fournie.

A généralement soumis des informations quotidiennes sur le nombre de DCP actifs par navire, sauf pour un mois et/ou pour un navire, à condition qu'une justification soit fournie.

A soumis des informations quotidiennes sur les DCP actifs mais pas aux normes CTOI.

N/C: Non conforme

N'a pas respecté la limite de 300 DCP actifs par navire.

N'a pas soumis les informations quotidiennes sur le nombre de DCP actifs.

37. Le GTMOMCG04 **A RECOMMANDÉ** que le Secrétariat de la CTOI compile les Rapports d'application pour le CdA18 en utilisant les critères d'évaluation amendés et approuvés par le GTMOMCG04, qui peuvent être consultés à travers le lien de [l'Appendice 5](#).

5. PROPOSITION VISANT A AMENDER L'APPENDICE V DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA CTOI

38. Le GTMOMCG04 **A PRIS CONNAISSANCE** du document [IOTC-2021-WPICMM04-08](#) qui propose d'amender l'Appendice V du Règlement intérieur de la CTOI.

39. Le GTMOMCG04 **A PRIS ACTE** des travaux réalisés par l'Union Européenne dans cette proposition et **A NOTÉ** qu'en l'absence d'un cadre de soutien/d'orientation adéquat, les CPC risqueraient dans certains cas d'être évaluées comme non-conformes et pénalisées deux fois pour la même exigence.
40. Le GTMOMCG04 **A RECOMMANDÉ** que les CPC soumettent à l'Union Européenne et au Secrétariat de la CTOI des commentaires tenant compte des discussions du GTMOMCG04 concernant la proposition d'amendement de l'Appendice V du Règlement intérieur de la CTOI avant le 15 mars 2021.

6. AVANCEES DES TRAVAUX ET PROGRAMME 2021 POUR LE GROUPE DE TRAVAIL SUR LE SYSTEME DE SURVEILLANCE DES NAVIRES (SSN)

41. Le GTMOMCG04 **A NOTÉ** l'absence de document pour ce point de l'ordre du jour.
42. Le GTMOMCG04 **A NOTÉ** que le Président du Groupe de travail sur le SSN n'avait pas participé au GTMOMCG03 ni au GTMOMCG04 actuel et **A également NOTÉ** que le Secrétariat de la CTOI ne savait pas si le Groupe de travail s'était réuni.
43. Le GTMOMCG04 **A SOULIGNÉ** l'importance des travaux de ce Groupe de travail et **A FAIT PART** de ses vives préoccupations quant aux lents progrès réalisés jusqu'ici par le Groupe de travail et de sa volonté que les travaux démarrent dès que possible, eu égard au rapport du Consultant et aux propositions du Comité de pilotage du SSN.
44. Le GTMOMCG04 **A RECOMMANDÉ** que le Secrétariat de la CTOI adresse un courrier au Président du Groupe de travail afin de susciter son intérêt pour la direction des travaux du Groupe de travail.

7. AVANCEES DES TRAVAUX ET PROGRAMME 2021 POUR LE GROUPE DE TRAVAIL SUR LE PROGRAMME DE DOCUMENTATION DES CAPTURES (CDS)

45. Le GTMOMCG04 **A PRIS CONNAISSANCE** du document [IOTC-2021-WPICMM04-10 Rev1](#), qui fait état des avancées des travaux et des termes de référence du Groupe de Travail sur le programme de documentation des captures
46. Le GTMOMCG04 **A PRIS ACTE** des travaux réalisés par le Groupe de Travail sur le programme de documentation des captures et par son Président.
47. Le GTMOMCG04 **A ENCOURAGÉ** les membres du Groupe de Travail sur le programme de documentation des captures à se pencher sur la nomination de son prochain Président étant donné que le Président en exercice ne pourra plus s'acquitter de ses fonctions après le mois de juin 2021.
48. Le GTMOMCG04 **A PRIS NOTE** de la tenue de la prochaine réunion du Groupe de Travail sur le programme de documentation des captures du 26 au 28 avril 2021, **A INVITÉ** les CPC à soumettre des contributions pour l'ordre du jour et **A ENCOURAGÉ** les CPC à y participer.

8. E-MARIS – AVANCEES DES TRAVAUX ET PRESENTATION DE L'APPLICATION (DEMONSTRATION)

49. Le GTMOMCG04 **A PRIS CONNAISSANCE** du document [IOTC-2021-WPICMM04-11 Rev1](#) qui détaille le principe de base, le champ d'application, l'organisation, l'état actuel et le programme du Système électronique de suivi et de déclaration des informations (e- MARIS).
50. Le GTMOMCG04 **A PRIS NOTE** de la présentation du Secrétariat de la CTOI et **A ÉGALEMENT PRIS NOTE** de la démonstration effectuée par les consultants.
51. Le GTMOMCG04 **A PRIS ACTE** de l'utilisation et de la capacité potentielles de l'application et **A REMERCIÉ** le Secrétariat de la CTOI et les développeurs.
52. Le GTMOMCG04 **A NOTÉ** qu'e-MARIS pourra vérifier par recoupement diverses exigences et pré-remplir des parties de certains documents tels que le Questionnaire d'application, le Rapport de mise en œuvre et le Rapport scientifique national, selon le cas, et **A ÉGALEMENT NOTÉ** qu'il alertera les CPC de lacunes dans les soumissions de données et que d'autres applications pourront y être intégrées.
53. Le GTMOMCG04 **A NOTÉ** qu'e-MARIS est essentiellement un outil de déclaration qui permettra des liens avec d'autres systèmes de la CTOI mais qu'il ne vise pas à être un registre de toutes les données des CPC reçues et traitées au Secrétariat de la CTOI.

54. Le GTMOMCG04 **A NOTÉ** que des exigences et contenus pourront être facilement être introduits dans e-MARIS, permettant une certaine souplesse pour des exigences en matière de déclaration nouvelles ou modifiées.
55. Le GTMOMCG04 **A NOTÉ** qu'une période expérimentale d'un an était prévue après sa livraison et avant sa mise en œuvre intégrale.
56. Le GTMOMCG04 **A RECOMMANDÉ** que les expérimentations d'e-MARIS incluent tant les CPC développées que les CPC en développement pour leur donner suffisamment de temps pour se former et se familiariser avec le système.

9. AUTRES QUESTIONS

9.1 Élection d'un Président et d'un Vice-président pour les deux prochaines années

57. Le GTMOMCG04 **A REMERCIÉ** et **FÉLICITÉ** le Président sortant, M. Roy Clarisse, pour la conduite des quatre sessions du GTMOMCG qu'il a présidées.
58. **NOTANT** le Règlement intérieur (2014), le GTMOMCG04 **A ÉLU** M. Benedict Kiilu (Kenya) aux fonctions de Président pour le prochain exercice biennal (2022 – 2023).
59. Le GTMOMCG04 n'a pas été en mesure d'élire un Vice-président et **A DEMANDÉ** que le GTMOMCG05 élise un Vice-président pour le prochain exercice biennal (2022 – 2023).

9.2 Date et lieu des 5^{ème} et 6^{ème} Sessions du Groupe de Travail sur la Mise en Œuvre des MCG

60. Le GTMOMCG04 **A CONVENU** des dates pour la tenue de sa réunion en 2022 et **A également CONVENU** qu'elle se tiendrait sous forme virtuelle.

Programme des futures réunions

Réunion	2022			2023		
	Nº	Date	Pays hôte	Nº	Date	Pays hôte
Groupe de Travail sur la Mise en Œuvre des MCG (GTMOMCG)	5 ^{ème}	15-17 février 2022	Virtuelle	6 ^{ème}	À décider	À décider

9.3 Examen du projet et adoption du Rapport de la Quatrième Session du Groupe de travail sur la Mise en Œuvre des MCG

61. Le GTMOMCG04 **A RECOMMANDÉ** que le Comité d'Application examine l'ensemble consolidé des recommandations issues du GTMOMCG04, inclus à l'[Appendice 6](#).
62. Le rapport de la 4^{ème} Session du Groupe de travail sur la Mise en Œuvre des Mesures de Conservation et de Gestion (IOTC–2021–WPICMM04–R) **A ÉTÉ ADOPTÉ** le 12 mars 2021.

APPENDICE 1**Liste des participants****PRÉSIDENT**

Mr. Roy Clarisse
Ministry of Fisheries and
Agriculture
rclarisse@gov.sc

AUSTRALIE

Ms. Kerry Smith
Australian Fisheries
Management Authority
kerry.smith@afma.gov.au

Mr. Patrick Sachs
Department of Agriculture,
Water and the Environment
pat_sachs@yahoo.com

BANGLADESH

Absent

CHINE

Absent

COMORES

Mr. Said Boina
Direction Générale des
Ressources Halieutiques
dalaili@live.fr

ÉRYTHRÉE

Absent

UNION EUROPÉENNE

Ms. Laura Marot
Directorate-General for
Maritime Affairs and
Fisheries
laura.marot@ec.europa.eu

Mr. Marco Valletta
Directorate-General for
Maritime Affairs and
Fisheries
marco.valletta@ec.europa.eu

Chrystelle Delord
IRD research institute
chrys.delord@gmail.com

FRANCE (TOM)

Absent

INDE

Mr. Ansuman Das
Fishery Survey of India
ansuman@fsi.gov.in

Mr. Julian Edward
Department of Fisheries
julius_edward@yahoo.com

Ms. Prathibha Rohit
ICAR-CMFRI
prathibharohit@gmail.com

Mr. Rahulkumar B Tailor
Fishery Survey of India
rt311280@gmail.com

Mr. Sanjay Pandey
Department of Fisheries
sanjay_rpandey@yahoo.co.in

Mr. Deepak Lavaniya
IFC-IOR Indian Navy
imac@navy.gov.in

Mr. Jayasankar
Central Marine Fisheries
Research Institute
jjisankar@gmail.com

Mr. K Silambarasan
Fishery Survey of India
silambuplankton@hotmail.com

Mr. Raju Nagpure
Fishery Survey of India
rajušnagpure@gmail.com

Mr. Shubhadeep Ghosh
CMFRI
subhadeep_1977@yahoo.com

INDONÉSIE

Ms. Alza Rendian
Ministry of Marine Affairs
and Fisheries
alzarendian@gmail.com

Mr. Anang W Susilo
Ministry of Marine Affairs
and Fisheries
khautal.nang@gmail.com

Mr. Hary Christijanto
Ministry of Marine Affairs
and Fisheries
hcristijanto@yahoo.com

Ms. Putuh Suadela
Ministry of Marine Affairs
and Fisheries
putuhsuadela@gmail.com

Ms. Rennisca Ray Damanti
Ministry of Marine Affairs
and Fisheries
rennisca@kkp.go.id

Ms. Riana Handayani
Ministry of Marine Affairs
and Fisheries
daya139@yahoo.co.id

Mr. Ridho Rahmadi
Ministry of Marine Affairs
and Fisheries
ridhorahmadi94@gmail.com

Mr. Yayan Hernuryadin
Ministry of Marine Affairs
and Fisheries
yhernuryadin@gmail.com

Ms. Aulia Riza Farhan
Ministry of Marine Affairs
and Fisheries
riza.farhan@gmail.com

Ms. Sitti Hamdiyah
Ministry of Marine Affairs
and Fisheries
sh_diyah@yahoo.com

Mr. Wudianto
Ministry of Marine Affairs
and Fisheries
wudianto59@gmail.com

Mr. Hendri Kurniawan
Ministry of Marine Affairs
and Fisheries
regionalbhkln@gmail.com

Mr. Puspa Hkm
Ministry of Marine Affairs
and Fisheries
puspa.vivinesia@gmail.com

Ms. Saraswati
Ministry of Marine Affairs
and Fisheries
cacasaras@gmail.com

IRAN (Rép. Islamique d')
Absent

JAPON
Mr. Yuki Morita
Fisheries Agency of Japan
yuki_morita470@maff.go.jp

Mr. Mako IIOKA
Fisheries Agency of Japan
mako_iioaka540@maff.go.jp

KENYA
Mr. Paul ALEX Lukhwenda
Kenya Fisheries Services
alexasdsp@gmail.com

Ms. Elizabeth Mueni
Kenya Fisheries Services
emuenibf@yahoo.com

Mr. Benedict Kiilu
Kenya Fisheries Services
kiiubk@gmail.com

CORÉE (République de)
Absent

MADAGASCAR
Mr. Antoine Lova
Direction Générale De La
Pêche Et De L' aquaculture
lovastat.mrhp@gmail.com

MALAISIE
Absent

MALDIVES
Absent

MAURICE
Absent

MOZAMBIQUE
Absent

OMAN
Absent

PAKISTAN
Absent

PHILIPPINES
Mr. Benjamin Tabios
Bureau of Fisheries and
Aquatic Resources
benjotabios@gmail.com

Ms. Jennifer Viron
Bureau of Fisheries and
Aquatic Resources
jennyviron@gmail.com

Ms. Maria Joy Mabanglo
Bureau of fisheries and
aquatic resources
mj.mabanglo@gmail.com

Mr. Marlo Demo-os
Bureau of Fisheries and
Aquatic Resources
mbdemoos@gmail.com

Mr. Isidro Tanangonan
Bureau of Fisheries and
Aquatic Resources
sidtango.bfar@gmail.com

Mr. Raffy Ramiscal
Bureau of Fisheries and
Aquatic Resources
rv_ram55@yahoo.com

SEYCHELLES
Mr. Johnny Louys
Seychelles Fishing Authority
jlouys@sfa.sc

SIERRA LEONE
Absent

SOMALIE
Absent

AFRIQUE DU SUD
Absent

SRI LANKA
Ms. Sandamali Herath
Department of Fisheries &
Aquatic Resources
hlsruerath@gmail.com

Mr. Ariyaratna Manage
Department of Fisheries &
Aquatic Resources
mma_fi@yahoo.com

Mr. K.Suraj Chandrakumara
Department of Fisheries &
Aquatic Resources
ksckdumidi@gmail.com

Ms. Kalyani Hewapathirana
Department of Fisheries &
Aquatic Resources
hewakal2012@gmail.com

Mr. Marcus Malikage
Department of Fisheries &
Aquatic Resources
mmallikage67@gmail.com

SOUDAN
Absent

TANZANIE (Rép. Unie de)
Dr. Rashid Tamatamah
Ministry of Livestock and
Fisheries, mainland
Tanzania
dsfafumba@gmail.com

THAÏLANDE
Mr. Aekkarat Wongkeaw
Department of Fisheries
aekfish@hotmail.com

Ms. Sawitre Yawanopas
Department of Fisheries
sawitre_yawa@hotmail.com

Ms. Chonticha Kumyoo
Department of Fisheries
chonticha.dof@gmail.com

ROYAUME-UNI
Mr. Harry Sampson
Department for
Environment Food and
Rural Affairs

harry.sampson@defra.gov.uk

Ms. Sandie Muir
Department for
Environment Food and
Rural Affairs
sandie-gene.muir@defra.gov.uk

Mr. Matt Elliott
Marine Management
Organisation
matt.elliott@marinemanagement.org.uk

YÉMEN
Absent

PARTIES COOPÉRANTES NON-CONTRACTANTES

LIBERIA
Absent

SÉNÉGAL
Absent

**INTERNATIONAL POLE AND
LINE FOUNDATION (IPNLF)**
Mr. Roy Bealey
roybealey@gmail.com

**MARINE STEWARDSHIP
COUNCIL (MSC)**

Dr. Christopher O'Brien
Secrétaire exécutif
chris.obrien@fao.org

Mr. Gerard Domingue
Responsable d'application
Gerard.Domingue@fao.org

Mr. Giroux Florian
Coordinateur d'application
florian.giroux@fao.org

OBSERVATEUR
Mr. Andrew Gordon
andrew.gordon@msc.org

PEW INTERNATIONAL
Mr. Glen Holmes
gholmes@pewtrusts.org

SECRÉTARIAT DE LA CTOI
Ms. Hendreika Monthy
Assistant de programme
(Application)
Hendreika.Monthy@fao.org

**WORLDWIDE FUND FOR
NATURE (WWF)**
Mr. Alexandre Cornet
acornet@wwf.eu

Ms. Antonia Leroy
aleroy@wwf.eu

Mr. Fabio Fiorellato
Coordinateur des données
Fabio.Fiorellato@fao.org

Ms. Mirose Govinden
Secrétaire bilingue
Mirose.Govinden@fao.org

Expert SCS

Mr. Carlos Palin
Technical Assistant - MCS Expert
SWIOFish2 Project (IOTC Component)
compliance.expert@iotc.org

Consultants e-Maris

Mr. Olivier Roux
olivier@otolithe.com

Mr. Enrico Anello
enrico.anello@gmail.com

Mr. Fabio Simeoni
fabio.simeoni@me.com

APPENDICE2
ORDRE DU JOUR ADOPTE

QUATRIEME REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES DE CONSERVATION ET DE GESTION

V2 - 07 février 2020

Date: 15-17 février 2021

Lieu : En ligne

Plateforme: Zoom

Horaire: 11h00–15h00 tous les jours (heure des Seychelles)

Président : M. Roy Clarisse (Seychelles)

Vice-président : M. Benedict Kiilu (Kenya)

1. **OUVERTURE DE LA SESSION** (Président)
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DISPOSITIONS POUR LA SESSION** (Président)
3. **ADMISSION DES OBSERVATEURS** (Président)
4. **MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU GTMOMCG** (Secrétariat/Plénière)
 - 4.1 **Rapport sur les avancées dans la mise en œuvre du programme de travail du GTMOMCG et des recommandations du GTMOMCG03** (Secrétariat)
 - 4.2 **Examen de la liste des Grands palangriers thoniers (LSTLV)/navires transporteurs présumés avoir commis des infractions aux MCG de la CTOI dans le cadre du programme de transbordements en mer et actions recommandées [composante 10, sous-composante 17.2 du PT]** (Secrétariat/Plénière)
 - 4.3 **Évaluation des CPC en ce qui concerne la performance et mise en œuvre des MCG [composante 14, sous-composante 14.1 du PT]** (Secrétariat/Plénière)
 - 4.4 **Examen et mise à jour du programme de travail du GTMOMCG** (Secrétariat/Plénière)
5. **EXAMEN DES CRITÈRES D'ÉVALUATION POUR LE RAPPORT D'APPLICATION DES CPC DE 2021** (Secrétariat/Plénière)
6. **PROPOSITION VISANT À MODIFIER L'APPENDICE V DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA CTOI** (Union Européenne/Plénière)
7. **AVANCÉES DES TRAVAUX ET PROGRAMME 2021 POUR LE GROUPE DE TRAVAIL SUR LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DES NAVIRES (SSN)** (Président du GT SSN/Plénière)
8. **AVANCÉES DES TRAVAUX ET PROGRAMME 2021 POUR LE GROUPE DE TRAVAIL SUR LE PROGRAMME DE DOCUMENTATION DES CAPTURES (CDS)** (Président du GT CDS/Plénière)
9. **E-MARIS – AVANCÉES DES TRAVAUX ET PRÉSENTATION DE L'APPLICATION (DÉMONSTRATION)** (Équipe de développement e-Marais/Plénière)
10. **AUTRES QUESTIONS** (Président)
 - 10.1 **Élection d'un Président et d'un Vice-président pour les deux prochaines années** (Président/CPC)
 - 10.2 **Date et lieu des 5ème et 6ème Sessions du GTMOMCG** (Président/CPC)
 - 10.3 **Revue du rapport provisoire et adoption du rapport de la 4^{ème} Session du GTMOMCG** (Président)

APPENDICE 3

DECLARATION DE L'INDE

[Lors du GTMOMCG04 tenu du 15 au 17 février 2021 par VC]

Cher Président du GTMOMCG,

La délégation de l'Inde souhaiterait inscrire au procès-verbal l'observation de son centre national de surveillance concernant les activités de grands navires de pêche (LSFV) en haute mer relevant de la zone de compétence de la CTOI. Alors que les activités de pêche dans la juridiction nationale sont surveillées par les agences maritimes et des pêches des États côtiers respectifs (CPC), il est constaté que les activités de pêche dans les zones au-delà de la juridiction nationales (ZADJN) relevant de la compétence de la CTOI ne sont guère surveillées. La présence d'un grand nombre de LSFV est observée en haute mer dans la Région de l'Océan Indien (ROI) et la majorité de ces navires de pêche ne figure pas sur la Liste CTOI des navires autorisés (AFV), ce qui suscite de vives préoccupations. Si nous prenons l'exemple de la présence de ces LSFV au cours du mois de janvier 2021, on peut constater qu'il y avait 704 LSFV en activité en haute mer dans la ROI (Mer d'Arabie, Océan Indien et baie du Bengale), parmi lesquels seuls 183 étaient des AFV. De même, 18 navires frigorifiques ont été observés rencontrant des LSFV en moyenne mer dans la ROI en janvier 2021. Seuls huit d'entre eux figuraient dans la Liste CTOI des navires transporteurs autorisés [*les détails de ces LSFV seront communiqués par l'Inde au Secrétariat de la CTOI*]. Cette présence ambiguë de LSFV non-autorisés dans la zone de compétence de la CTOI compromet l'objectif de l'Accord CTOI. En outre, la possibilité de pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) de la part de ces LSFV dans la zone de compétence de la CTOI ne saurait être écartée, comme cela a été remarqué d'après le profil de leurs déplacements, la vitesse des navires etc.

Le Groupe de Travail sur la Mise en œuvre des Mesures de Conservation et de Gestion (GTMOMCG) de la CTOI, créé en vertu de la Résolution 17/02, est entre autres chargé d'examiner des questions techniques de Suivi, Contrôle et Surveillance (SCS) en vue de soumettre au Comité d'Application des options permettant de renforcer le SCS ; examiner et évaluer l'efficacité et les aspects pratiques de la mise en œuvre des MCG adoptées par la Commission afin d'identifier les insuffisances et les obstacles dans la mise en œuvre rencontrés par les CPC, et recommander des options pour des amendements ; développer des critères d'évaluation harmonisés pour identifier les navires présumés se livrer à des activités de pêche INN ; suivre le développement de mesures et recommander d'autres mesures pour la Liste CTOI des navires présumés avoir exercé des activités de pêche INN ; et suivre le développement de mesures et recommander d'autres mesures pour la Liste des grands palangriers (LSTLV)/navires transporteurs présumés avoir commis des infractions aux MCG de la CTOI.

Au regard du mandat et du rôle du GTMOMCG décrits ci-dessus, il est suggéré que le GTMOMCG élabore un mécanisme régional pertinent permettant le partage des informations et la surveillance en haute mer en vue de prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche INN en haute mer dans la zone de compétence de la CTOI. L'efficacité et les aspects pratiques de la mise en œuvre des MCG de la CTOI en question pourraient être examinés. Si une nouvelle MCG est nécessaire à cet effet, elle pourrait également être examinée. Le GTMOMCG pourrait envisager d'inclure l'élément ci-dessus dans son Programme de travail pour ses futures réunions.

APPENDICE 4
PROGRAMME DE TRAVAIL REVISE DU GTMOMCG

Le Programme de travail du GTMOMCG, révisé par le GTMOMCG04, est disponible [ICI](#)

APPENDICE 5

CRITERES D'EVALUATION

Les critères d'évaluation révisés par le GTMOMCG04 sont disponibles [ICI](#)

Le modèle de Rapport d'application pour le CdA18, révisé par le GTMOMCG04, est disponible [ICI](#)

APPENDICE 6

ENSEMBLE CONSOLIDÉ DES RECOMMANDATIONS ISSUES DU GTMOMCG04

- WPICMM04.01 ([Para. 17](#)) Le GTMOMCG04 **A RECOMMANDÉ** que la flottille d'Oman soumette au Secrétariat de la CTOI le résultat de son enquête et sa réponse à l'infraction potentielle avant le 15 mars 2021.
- WPICMM04.02 ([Para. 18](#)). Le GTMOMCG04 **A également RECOMMANDÉ** que le Secrétariat de la CTOI prépare un document sur les résultats des enquêtes qui n'ont pas été fournis (Oman) pour le GTMOMCG04 en vue du prochain Comité d'Application (CdA18).
- WPICMM04.03 ([Para.19](#)) Le GTMOMCG04 **A RECOMMANDÉ** que le Secrétariat de la CTOI prépare un document sur les conclusions des évaluations des infractions potentielles présentées au GTMOMCG04 en vue du prochain Comité d'Application (CdA18).
- WPICMM04.04 ([Para. 20](#)) Le GTMOMCG04 **A RECOMMANDÉ** que le CdA18 discute du traitement des preuves photographiques lors de la réponse aux infractions potentielles.
- WPICMM04.05 ([Para. 21](#)) Le GTMOMCG04 **A RECOMMANDÉ** que le Secrétariat de la CTOI prépare un document sur des infractions potentielles répétées pour le prochain GTMOMCG.
- WPICMM04.06 ([Para. 28](#)) Faisant suite à l'évaluation, le GTMOMCG04 **A RECOMMANDÉ** :
- La poursuite des missions de soutien à l'application et des missions de soutien à l'application pour les données de la CTOI ;
 - Des rappels adressés un mois à l'avance, au moins, par le Secrétariat de la CTOI aux CPC concernant les échéances imminentes des exigences en matière de déclaration.
- WPICMM04.07 ([Para. 31](#)) Le GTMOMCG04 **A RECOMMANDÉ** que le point 9 du Programme de travail soit supprimé étant donné que le moment de la mise à disposition de la Proposition de liste INN empêche le GTMOMCG de s'acquitter de cette tâche à temps pour le CdA. Sous réserve de l'approbation du CdA18, le GTMOMCG04 **A également RECOMMANDÉ** d'ajouter deux nouveaux points au Programme de travail ([Appendice 4](#)) :
- Examen de la mise en œuvre des limites de capture d'albacore (Rés 19/01) ; et
 - Examen de la mise en œuvre du Mécanisme Régional d'Observateurs (Rés 11/04).
- WPICMM04.08 ([Para.32](#)) Le GTMOMCG04 **A RECOMMANDÉ** que le GTMOMCG discute de la possibilité d'examiner d'autres Mesures de Conservation et de Gestion (MCG) lors des futures réunions du GTMOMCG.
- WPICMM04.09 ([Para. 37](#)) Le GTMOMCG04 **A RECOMMANDÉ** que le Secrétariat de la CTOI compile les Rapports d'application pour le CdA18 en utilisant les critères d'évaluation amendés et approuvés par le GTMOMCG04, qui peuvent être consultés à travers le lien de [l'Appendice 5](#).
- WPICMM04.10 ([Para. 40](#)) Le GTMOMCG04 **A RECOMMANDÉ** que les CPC soumettent à l'Union Européenne et au Secrétariat de la CTOI des commentaires tenant compte des discussions du GTMOMCG04 concernant la proposition d'amendement de l'Appendice V du Règlement intérieur de la CTOI avant le 15 mars 2021.
- WPICMM04.11 ([Para. 44](#)) Le GTMOMCG04 **A RECOMMANDÉ** que le Secrétariat de la CTOI adresse un courrier au Président du Groupe de travail afin de susciter son intérêt pour la direction des travaux du Groupe de travail.
- WPICMM04.12 ([Para. 56](#)) Le GTMOMCG04 **A RECOMMANDÉ** que les expérimentations d'e-MARIS incluent tant les CPC développées que les CPC en développement pour leur donner suffisamment de temps pour se former et se familiariser avec le système.